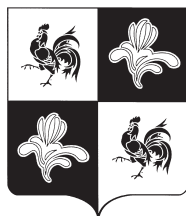


Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



25 novembre 2019

SESSION ORDINAIRE 2019-2020

**CONSEIL CONSULTATIF BRUXELLOIS FRANCOPHONE
DE L'AIDE AUX PERSONNES ET DE LA SANTÉ**

Rapport d'activités pour l'année 2018

transmis au Parlement francophone bruxellois conformément à l'article 6 du décret du 17 février 2006
modifiant le décret du 5 juin 1997 portant création du Conseil consultatif bruxellois francophone
de l'Aide aux personnes et de la Santé

SOMMAIRE

1. Bureau	3
2. Section « Aide et soins à domicile »	7
3. Section « Services ambulatoires »	13
4. Section « Cohésion sociale »	17
5. Section « Hébergement »	20
6. Section « Personnes handicapées »	24
7. Section « Promotion de la santé »	33

1. Bureau du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé

1. COMPÉTENCES ET MODE DE COMPOSITION

Le Bureau du Conseil consultatif est compétent pour toutes les matières « transversales » ou communes à plusieurs sections.

Il est composé :

- des présidents et vice-présidents de chaque section;
- de deux membres élus dans chaque section.

2. MEMBRES

Section « Aide et soins à domicile »

2013-2018	2018-2023
Emmanuel BAWIN	Gaël SCHADECK
Anne DE BAETS	Germaine NZUANZU
Dominique VAN LIERDE	Dominique BOUCKENAERE
Marc DUMONT	Marc DUMONT

Section « Hébergement »

2013-2018	2018-2023
Vincent FREDERICQ	Christine VANHESSEN
Dominique DEPUYDT	Martine DUPREZ
Hélène ARONIS-BRYKMAN	Clara MENNIG
Daniel FULD	Daniel FULD

Section « Services ambulatoires »

2013-2018	2018-2023
Michel DUPONCELLE	Michel DUPONCELLE
Abder CHAFI	Gaëtan DE LAEVER
Céline NIEUWENHUYS	Julie KESTELOOT
Naïma AKHAMLICH	Christopher COLLIN

Section « Personnes handicapées »

2013-2018	2018-2023
Thérèse KEMPENEERS-FOULON	Michel MAGIS
Frédéric STORME	Chantal PIRLOT de CORBION
Rajâa JABBOUR	Thomas DABEUX
Michel MAGIS	Gaëtane DU BUS

Section « Cohésion sociale »

2013-2018	2018-2023
Myriem AMRANI	Myriem AMRANI
Alain WILLAERT	Alain WILLAERT
Encarni BERMUDEZ	Encarni BERMUDEZ
Juan LATORRE	Juan LATORRE

Section « Promotion de la santé »

2013-2018	2018-2023
Jacques MOREL	Jacques MOREL
Myriam DIELEMAN	Myriam DIELEMAN
Isabelle GODIN	Isabelle GODIN
Christian DE BOCK	Christian DE BOCK

Président : Alain WILLAERT

Président : Alain WILLAERT

Vice-présidente : Thérèse KEMPENEERS-FOULON

Vice-présidente : Chantal PIRLOT de CORBION

3. RÉUNIONS

En 2018, le Bureau s'est réuni à 6 reprises, à savoir les 5 février, 5 mars, 7 mai, 4 juin, 5 novembre et le 3 décembre 2018.

4. AVIS SUR LES TEXTES LÉGAUX SOUMIS PAR LE COLLÈGE**1. Avant-projet d'arrêté portant exécution du décret du 22 février 2018 relatif à l'organisation du transport médico sanitaire**

Avis favorable à l'unanimité moyennant les précisions apportées par le cabinet Jodogne :

- Reprise chapitre 3 dans accord de coopération et normes qualitatives dans arrêté d'exécution;
- Suggestion meilleure lisibilité à la rédaction des conditions différenciées de retrait d'agrément et de retrait d'agrément d'urgence.

2. Avant-projet de décret portant assentiment à la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée à New-York le 20 novembre 1989

Avis favorable à l'unanimité avec souhait application la plus large possible des principes énoncés.

3. Avant-projet d'accord de coopération d'exécution entre la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission permanente de concertation

Avis favorable à l'unanimité.

5. AGRÉMENT

Néant

6. TRAVAUX D'INITIATIVES DU BUREAU

– Avis d'initiative sur le projet fédéral : la modification du code des sociétés

Simplification administrative et technique masque idéologie. Disparition de la législation sur le NM. La Commission communautaire française doit pointer les problèmes engendrés dans les secteurs.

Vote favorable à l'unanimité pour interpeller le Collège.

7. GROUPES DE TRAVAIL

Aucun groupe de travail du Bureau ne s'est réuni en 2018.

8. INVITATION DE PERSONNES EXTERNES AU BUREAU

Présentation du projet fédéral et initiation du débat francophone sur le travail semi-agoral

Rappel contexte : adoption gouvernement fédéral projet de loi instaurant nouveau régime de travail avec possibilité obtention revenus complémentaires non taxés et exempts de cotisation sociale.

Avis d'initiative transformé en avis requis par la ministre-présidente Fadila Laanan. Si maintien du projet, proposition de rendre compétentes les commissions paritaires pour restreindre la liste des activités autorisées.

Le Bureau émet un avis négatif sur ce projet. Il soutient la motion en conflit d'intérêts déposée par le Collège francophone et fait siennes les remarques énoncées dans les avis officiels du Conseil national du travail, du Conseil supérieur des volontaires, de l'UNIPSO et des partenaires sociaux.

Le Bureau demande donc l'abandon de ce projet, au profit d'une mesure qui ne serait d'application qu'au seul secteur sportif, et concertée avec les instances représentatives de ce secteur.

Si cet avis ne devait pas être suivi, le Bureau demande de rendre compétentes les différentes commissions paritaires concernées pour délimiter strictement les activités visées dans l'avant-projet.

Invitation d'Emmeline Orban de la Plate-forme francophone du volontariat pour faire le point sur le projet fédéral : la modification du code des sociétés

Projet fusion des sociétés et asbl (14 formes) avec tribunal unique. Activité commerciale illimitée si but désintéressé et création asbl à partir de 2 personnes. Concurrence non déloyale pour commission européenne.

Plan stratégique de Promotion de la santé 2018/2022 – opérateurs désignés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan et ouverture des priorités – première analyse

- Nouveau décret pour promouvoir la santé et contribuer à la réduction des risques;
- 4 opérateurs;
- Cycle de 5 ans;
- Stratégies avec 38 projets sur 79 reçus;

- 10 nouveaux acteurs;
- Personnes handicapées et aînés sous-représentés;
- 3 enjeux : inscrire la Promotion de la santé indépendamment, réalité bruxelloise et approche territoriale.

Présentation du travail de la Commission belge de l'Unesco

2016, participation de 2 représentants du CC « Cohésion sociale » aux réunions de la commission. 3 forums sur le thème « problématique de l'extrémisme violent ». Congrès mondial Paris 28, 29 et 30 mai 2018. Bureau sera tenu au courant des invitations à Bruxelles en 2019.

Présentation du rapport intersectoriel du CBCS

Dégradation par rapport à 2013. Mise en lien bien-être et burn out : enjeux et situation.

Promotion de la santé : déterminants sociaux, absence inégalités sociales. Rapport à intégrer dans complexité institutionnelle

9. DIVERS

- Conseil des personnes handicapées : Liste effectifs et suppléants approuvée.
- Proposition avis sur les visites domiciliaires ou les personnes sans papier de la section « Promotion de la santé » : Avis à l'unanimité de soutenir et cosigner.
- Débat sur l'obligation de souscrire une assurance RC administrateur asbl : La Commission communautaire française se saisit du dossier concernant l'utilité de souscrire cette assurance. Le Bureau se renseignera auprès des assurances sur des produits adaptés aux asbl et au code des sociétés.
- Suggestion organisation publication et réunions informations RGPD pour les secteurs par la Commission communautaire française.
- Loi instituant 500 euros défiscalisés discutée au Parlement fédéral.
- Jeudi de l'hémicycle : 6 décembre soins palliatifs pédiatriques.

Pour le Président du Bureau,

Alain WILLAERT,

La Secrétaire,

Evelyne VERSCHUEREN.

2. Section « Aide et soins à domicile »

1. SECTEURS CONCERNÉS

La section « Aide et soins à domicile » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé a pour mission de donner des avis sur les questions qui concernent :

- le maintien à domicile;
- l'aide aux familles et aux personnes âgées;
- les centres de formation d'aides familiaux;
- les soins palliatifs;
- la coordination de soins et services à domicile.

Son avis est requis sur les projets de décrets et leurs arrêtés d'exécution ainsi que lorsqu'une norme prescrit l'obtention de l'avis d'un organe consultatif pour un service ou un centre agréé par le Collège dans un des secteurs susmentionnés.

2. LES MEMBRES

La section « Aide et soins à domicile » est composée de 14 membres effectifs et de 14 membres suppléants :

- 4 membres représentent les pouvoirs organisateurs;
- 3 membres représentent les travailleurs des secteurs;
- 3 membres représentent les utilisateurs ou les publics cibles;
- 4 membres sont nommés à titre d'expert.

Liste des membres valable jusqu'au 31 août 2018 :

Représentant les pouvoirs organisateurs :

Effectifs	Suppléants
Gaël SCHADECK	Jean-Paul BLONDEEL
Emmanuel BAWIN	Helena LIZZA
Marc DUMONT	Pauline MONNIER
Dominique VAN LIERDE	Joëlle DEWALHENS

Représentant les travailleurs :

Effectifs	Suppléants
Anne DE BAETS	Myriam MINEUR
Véronique FRANCO	Carina VAN HERREWEGEN
Monique MAHIEU	Germaine NZUANZU

Représentant les utilisateurs ou les publics cibles :

Effectifs	Suppléants
Axel DE ROOVER	Bernard DE ROOVER
Marguerite MORMAL	Christine BEAUSAERT
Micky FIERENS	Alain WILLAERT

Représentant les experts :

Effectifs	Suppléants
Geneviève OLDENHOVE	Marine SALOU
Stéphane BELIN	Christine FRANCKX
Betty SERVAIS	Laurent ERPICUM
Nicole GRIMBERGHS	Catherine BALLANT

Présidence :

Emmanuel BAWIN

Vice-Présidence :

Anne DE BAETS

La section est représentée au Bureau par :

Emmanuel BAWIN, Anne DE BAETS, Dominique VAN LIERDE et Marc DUMONT

À partir du 1^{er} septembre 2018, les membres de la section ont été renouvelés pour 5 ans, le tableau ci-dessous reprend la liste des nouveaux membres :

Représentant les pouvoirs organisateurs :

Effectifs	Suppléants
Gaël SCHADECK	Stéphanie SEUTIN
Fabienne DE LEVAL	Carine VANDROOGENBROECK
Marc DUMONT	Pauline MONNIER
Dominique VAN LIERDE	Joëlle DEWALHENS

Représentant les travailleurs :

Effectifs	Suppléants
Myriam MINEUR	
Véronique FRANC	Annick JANDRAIN
Anthony OSCHÉ	Germaine NZUANZU

Représentant les utilisateurs ou les publics cibles :

Effectifs	Suppléants
Axel DE ROOVER	Marine SALOU
Sophie VANHELLEPUTTE	Elise DUBETZ
Christine FRANCKX	Anouk DUFOUR

Représentant les experts :

Effectifs	Suppléants
Jacques MORIAU	Alain WILLAERT
Miguel ROSAL MARTINS	Marie-Pascale MINET
Betty SERVAIS	Dominique BOUCKENAERE
Catherine BALLANT	Joëlle JOSSE

Présidence :

Gaël SCHADECK

Vice-Présidence :

Germaine NZUANZU

La section est représentée au Bureau par :

Gaël SCHADECK, Germaine NZUANZU, Dominique BOUCKENAERE et Marc DUMONT

3. LES RÉUNIONS

En 2018, la section « Aide et soins à domicile » s'est réunie à sept reprises.

Les membres suppléants ont été invités à participer aux réunions, afin d'apporter leur expertise sur les différents sujets abordés lors de nos séances.

4. EXAMEN DE PROJETS DE TEXTES LÉGAUX ET AVIS SUR CES TEXTES

- **Avis sur l'arrêté 2017/1834 du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 4 juin 2009 portant application du décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'Action sociale, de la Famille et de la Santé**

La section a décidé de remettre un avis sur les 2 articles séparément :

- Article 2, la section a remis un avis favorable moyennant 1 abstention;
- Article 3, la section a remis un avis défavorable moyennant 3 abstentions.

De plus, la section a émis 2 remarques : la souplesse (valoriser le temps passé auprès du bénéficiaire, ouverture à d'autres types d'aide à domicile) et le plafond (menace sur l'emploi, perte de qualité de services rendu aux bénéficiaires).

- **Avis sur l'arrêté 2018/714 du Collège de la Commission communautaire française fixant le nombre maximum annuel d'heures de prestations admissibles dans les services d'aide à domicile bénéficiaires des subventions pour l'année 2018**

La section a remis un avis d'abstention à l'unanimité de ses membres.

- **Avis concernant l'arrêté 2018/... du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté 2011/183 du Collège de la Commission communautaire française du 22 septembre 2011 portant sur la programmation des services ambulatoires « Action sociale et Famille » et « Santé » du Collège de la Commission communautaire française**

La section a remis un avis favorable à l'unanimité.

- **Avis concernant un avant-projet de décret de la Commission communautaire française portant assentiment à l'Accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Cuba d'autre part, signé à Bruxelles, le 12 décembre 2016**

La section a remis un avis favorable à l'unanimité.

- **Avis concernant l'arrêté 2018/2524 de la Commission communautaire française fixant le nombre maximum annuel d'heures de prestations admissibles dans les services d'aide à domicile bénéficiaires des subventions pour l'année 2019**

La section a remis un avis favorable à l'unanimité.

5. LES ACCORDS DE PRINCIPE, AGRÉMENTS, RENOUVELLEMENTS, MODIFICATIONS, REFUS ET RETRAITS D'AGRÉMENTS

- **Une demande de modification d'agrément du centre de coordination « Soins chez Soi » suite au changement de son siège d'activité**

La section a remis un avis favorable à l'unanimité.

- **Une demande de renouvellement de l'agrément réseau du « Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté » (FBLP)**

La section a remis un avis favorable à l'unanimité.

- **Une demande d'agrément du réseau TRAPES**

La section a remis un avis favorable à l'unanimité.

- **Une demande de modification d'agrément de l'asbl « Aide aux Familles de Schaerbeek » suite à son changement de nom**

La section a remis un avis favorable à l'unanimité.

- **Renouvellement d'agrément de 2 réseaux :**

1. *Concertation Aide Alimentaire*

2. *VolontariAS*

La section a remis un avis favorable à l'unanimité pour ces 2 réseaux.

– **Une demande d’agrément d’un nouveau réseau « Bruxelles ville/région aidante »**

La section a remis un avis favorable à l’unanimité.

6. POINTS SOUMIS PAR LE COLLÈGE

– **Appel à candidatures pour le renouvellement du Conseil Consultatif et du Bureau**

7. TRAVAUX ET AVIS D’INITIATIVES

La section a remis un avis d’initiative relatif au Manifeste du travail social.

8. RÉUNIONS COMMUNES ENTRE SECTIONS

Sans objet

9. RENOUVELLEMENT DE LA SECTION « AIDE ET SOINS À DOMICILE » SEPTEMBRE 2018

– *Présentation des membres et organisation du fonctionnement de la section*

– *Calendriers des futures réunions.*

– *Désignation de 2 membres pour le Bureau :*

- Dominique BOUCKENAERE;

- Marc DUMONT.

10. DIVERS

– **Information et suivi concernant le projet d’arrêté de la Commission communautaire commune relatif aux services de garde à domicile ainsi que son annexe 1 sur le statut du garde à domicile**

– **Secteurs des soins palliatifs : présentation et avis sur le rapport sectoriel 2017**

La section a remis un avis favorable à l’unanimité.

– **Présentation du rapport d’Activité 2017**

– **Information et suivi de la loi sur le travail associatif**

– **Information concernant l’arrêté 2018/1996 prenant acte de la fermeture volontaire de l’Antenne bruxelloise du service de Soins palliatifs et continués « CANCER et PSYCHOLOGIE »**

– **Présentation et avis concernant le rapport intersectoriel 2018 du CBCS**

La section a remis un avis favorable à l’unanimité.

– **Information d’un membre concernant les soins palliatifs pédiatriques en Région de Bruxelles-Capitale**

– **Présentation et avis concernant le rapport sectoriel quinquennal de la FSB**

La section a remis un avis favorable moyennant quelques remarques.

– **Problématique des cartes de stationnement**

L'agence de stationnement bruxelloise a reconnu sa mauvaise interprétation de la législation. Le problème est résolu.

– **Présentation de la réforme du secteur ambulatoire par Isabelle FONTAINE, directrice d'administration des Affaires sociales, de la Santé, de la Cohésion sociale et de l'Enfance**

– **Structures d'aide non agréées**

– **Nouveaux critères d'identification précoce « patient palliatif », ACP, modalités de remboursement soins palliatifs à domicile**

Pour le Président,

Gaël SCHADECK,

La Secrétaire,

Nathalie FONTAINE.

3. Section « Services ambulatoires »

1. SECTEURS CONCERNÉS

La section « Services ambulatoires » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé a pour mission de donner des avis sur les questions qui concernent les structures d'accueil et/ou de soins. Les secteurs concernés sont :

- les Services de santé mentale;
- les Services actifs en matière de toxicomanies;
- les Centres d'action sociale globale;
- les Centres de planning familial;
- les Maisons médicales;
- les Services de médiation de dettes;
- les Centres d'accueil téléphonique;
- les Réseaux.

2. LES MEMBRES

La section « Services ambulatoires » est composée de 24 membres effectifs et 24 membres suppléants.

La nomination des membres venant à échéance au 31 août 2018, un appel à candidature a été publié au *Moniteur belge* du 7 février 2018. Le Collège de la Commission communautaire française a adopté le 28 juin 2018 l'arrêté 2018/1269 portant nomination des membres du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé couvrant la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2023.

En date du 31 décembre 2018, 5 postes étaient à pourvoir suite à des démissions.

La composition de la section à cette date était la suivante :

Représentant les pouvoirs organisateurs

Effectifs	Suppléants
Julie KESTELOOT	Fanny LECLERCQ
Colette JACOB	
Josette BOGAERT	Catherine VAN HUYK
Manu GONCALVES	Pierre LUMINET
Gaëtan DE LAEVER	Emilie SAEY
Jérémie RAFALOWICZ	Stefania MARSELLA

Représentant les travailleurs

Effectifs	Suppléants
Irma BOZZO	Yves DUPUIS
Abder CHAFI	Encarni BERMUDEZ
Zoé WOUTERS	Elodie GERONDAL
Marie-Christine RENSON	Nadine PAGE
Lucy GRAUMAN	Maria HERRERO
Anthony OSCHÉ	

Représentant les utilisateurs ou des publics cibles

Effectifs	Suppléants
Alain WILLAERT	Jacques MORIAU
Sarah FAUTRE	Caroline VANDERMEERSCH
Jean-François CULOT	Éric COLLE
Alain CAUFRIEZ	Marie-Noëlle DE DECKER
Christopher COLLIN	Guilhem de COMBRUGGHE
Elise DUBETZ	

Représentant les experts

Effectifs	Suppléants
François BAUFAY	Michael VANEECKHOUT
Maud DEVROEY	Mathieu DE BACKER
Latifa SARGUINI	
	Miguel ROSAL MARTINS
Frédéric WILLEMS	Pascale DE RIDDER
Michel DUPONCELLE	Patricia THIEBAUT

Présidence : Monsieur Michel DUPONCELLE de septembre 2018 à décembre 2018

Présidence f.f. : Monsieur Michel DUPONCELLE de janvier 2018 à juin 2018

Vice-Présidence : Monsieur Gaëtan DE LAEVER de septembre 2018 à décembre 2018

Vice-Présidence f.f. : Monsieur Abder CHAFI de janvier 2018 à juin 2018

Membres du Bureau :

De janvier 2018 à juin 2018 : Abder CHAFI et Michel DUPONCELLE (2 postes étant restés vacants)

De septembre 2018 à décembre 2018 : Julie KESTELOOT, Christopher COLLIN, Gaëtan DE LAEVER et Michel DUPONCELLE

3. LES RÉUNIONS

En 2018, la section « Services ambulatoires » s'est réunie à 10 reprises. Le quorum de présences était atteint à chaque réunion.

4. EXAMEN DE PROJETS DE TEXTES LÉGAUX ET AVIS SUR CES TEXTES

- Arrêté 2017/1834 du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 4 juin 2009 portant application du décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'Action sociale, de la Famille et de la Santé.
- Arrêté 2018/1308 du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté 2011/183 du Collège de la Commission communautaire française du 22 septembre 2011 portant sur la programmation des services ambulatoires « Action sociale et Famille » et « Santé » du Collège de la Commission communautaire française.
- Avant-projet de décret 2018/965 modifiant le décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'Action sociale, de la Famille et de la Santé, 1^{ère} lecture.

5. LES AVIS CONCERNANT LES AGRÉMENTS, RENOUVELLEMENTS, MODIFICATIONS, REFUS, RETRAITS D'AGRÉMENTS ET DÉROGATIONS RELATIVES AUX AGRÉMENTS

Secteur « Services de santé mentale »

Modification d'agrément pour extension de cadre : 7
Modification d'agrément pour modification siège d'activités : 1
Modification d'agrément pour 2^{ème} siège d'activités : 1

Secteur « Services actifs en matière de toxicomanies »

Modification d'agrément pour modification siège d'activités : 1
Modification d'agrément pour reconnaissance de nouvelles missions : 2
Modification d'agrément pour extension de cadre : 2

Secteur « Centres d'action sociale globale »

Modification d'agrément pour extension de cadre : 1

Secteur « Centres de planning familial »

Demande de dérogation pour qualification d'un travailleur : 3
Modification d'agrément pour extension de cadre : 2
Modification d'agrément pour changement de nom : 2
Modification d'agrément pour modification siège d'activités : 1

Secteur « Maisons médicales »

Demande de dérogation pour qualification d'un travailleur : 1
Demande d'agrément provisoire : 1

Secteur « Services de médiation de dettes »

Néant

Secteur « Centres d'accueil téléphonique »

Néant

Secteur « Réseaux »

Réseaux « Santé » : néant

Réseaux « Social » :

- Demande renouvellement agrément : 2
- Demande d'agrément de 3 ans : 2

6. AVIS RELATIFS AUX RAPPORTS SECTORIELS – COURRIER ET AVIS D'INITIATIVE

- Rapport sectoriel 2017 – CPF – Centres de planning familial par Fédération laïque de centres de planning familial asbl
- Rapport sectoriel 2017 – « Médiation de dettes » par « Centre d'Appui – Médiation de dettes » asbl
- Rapport sectoriel 2017 – CASG – Centres d'action sociale globale par Fédération des Services Sociaux asbl
- Rapport sectoriel 2017 – SSM – Services de santé mentale par la Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale LBFMSM asbl
- Rapport sectoriel 2017 – Services actifs en matière de toxicomanies – par la Fédération bruxelloises francophone des institutions pour toxicomanes – FEDITO asbl
- Rapport sectoriel 2017 – MM – Maisons médicales par la Fédération des Maisons Médicales et des collectifs de santé francophones asbl
- Rapport 2017 des secteurs Social – Santé à Bruxelles « Évolution des problématiques sociales et de santé 2013-2018 : analyse et recommandations » par le Conseil Bruxellois de Coordination socio-politique asbl, organisme intersectoriel de coordination

Réponse de la section au courrier du 5 mars 2018 de Fadila LAANAN, ministre-présidente du Collège de la Commission communautaire française demandant un avis concernant l'avant-projet de loi relative à la relance économique et au renforcement de la Cohésion sociale.

Avis d'initiative de la Section relatif à l'avant-projet de loi relative à la relance économique et au renforcement de la Cohésion sociale.

Le Président,

Michel DUPONCELLE.

4. Section « Cohésion sociale »

1. RAPPEL DES SECTEURS CONCERNÉS PAR LA SECTION

Pour mémoire, le décret du 13 mai 2004 relatif à la Cohésion sociale a mis en place la section « Cohésion sociale » dans le décret du 5 juin 1997 portant création du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé.

À l'instar des autres sections, la section « Cohésion sociale » a pour mission de donner, d'initiative, à la demande de l'Assemblée ou à la demande du Collège, des avis sur toutes les questions qui concernent la Cohésion sociale. Son avis est ainsi requis sur les projets de décrets et leurs arrêtés d'exécution ainsi que sur les contrats communaux et régionaux de Cohésion sociale.

2. LES MEMBRES

L'arrêté du 11 septembre 1997 portant exécution du décret du 5 juin 1997 portant création du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé, modifié par l'arrêté du 26 mai 2005, dispose que la section « Cohésion sociale » du Conseil consultatif est composée de 24 membres effectifs et de 24 membres suppléants :

- 10 membres représentent les pouvoirs organisateurs, dont une moitié est présentée par les communes éligibles et l'autre par le secteur associatif;
- 3 membres représentent les travailleurs;
- 4 membres représentent les utilisateurs ou les publics cibles;
- 7 membres sont nommés à titre d'experts.

Par ailleurs, 4 représentants du Centre régional d'appui en Cohésion sociale et désigné par lui, siègent à titre consultatif.

Le Collège a approuvé, le 15 novembre 2018, l'arrêté 2018/2340 modifiant l'arrêté 2016/585 du Collège de la Commission communautaire française du 16 juin 2016 portant nomination des membres suivants :

- Myriem AMRANI, membre effectif représentant les pouvoirs organisateurs et présentés par les communes éligibles, est remplacée par Carmen DIAZ ARANDA;
- Agnès SIKIVIE, membre effectif représentant les pouvoirs organisateurs et présentés par les communes éligibles, est remplacée par Livia TREFOIS;
- Laurent TOUSSAINT, membre effectif représentant les pouvoirs organisateurs et présentés par le secteur associatif, est remplacé par Myriem AMRANI;
- Magali VERDIER, membre suppléant représentant les utilisateurs ou publics cibles, est remplacée par Nayé BATHILY.

Le membre remplaçant termine le mandat du membre qu'il remplace.

3. LES RÉUNIONS

En 2018, la section « Cohésion sociale » s'est réunie à 9 reprises, à savoir les dates des 23 janvier, 27 mars, 29 mai, 4 juin, 26 juin, 29 juin, 25 septembre, 23 octobre, 27 novembre et le 18 décembre.

Le nombre de présents a été en moyenne de 13 et le nombre de votants de 13 également.

Pour rappel, depuis la séance du 24 mai 2011, il a été décidé que les suppléants remplaçaient – à l'exception des représentants des travailleurs – n'importe quel membre effectif de la même catégorie et non plus un effectif spécifique. Ceci afin de pouvoir atteindre le quorum de façon efficiente.

04/06 Le rapport d'activités 2017 a été approuvé par la section à l'unanimité des personnes présentes.

4. EXAMEN DE PROJETS DE TEXTES LÉGAUX ET AVIS SUR CES TEXTES

23/01 Avis sur l'avant-projet de décret de la Cohésion sociale. 5 séances sont fixées : le 23 janvier, le 20 février, le 27 février, le 13 mars, le 27 mars. Lors de ces 5 séances, il est proposé de travailler en groupe de travail de la manière suivante (la méthodologie proposée est approuvée à l'unanimité) :

- le 23 janvier : les membres présents sont invités à se poser la question suivante « Quelles sont les questions qui émergent sur ma pratique professionnelle, ma façon de travailler sur le terrain ? ». Ces différentes questions feront émerger des thématiques de travail et permettront de constituer des groupes thématiques;
- le 20 février : analyse comparative du décret actuel et de l'avant-projet de décret;
- le 27 février et le 13 mars : analyse du texte article par article;
- le 27 mars : le projet d'avis sera soumis au vote des membres

Vote : 14 votes positifs.

27/03 Avis sur l'avant-projet de loi relative à la relance économique et au renforcement de la Cohésion sociale

Vote : 15 votes positifs.

26/06 Avis sur l'avant-projet de décret portant assentiment de l'Accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres et la République de Cuba signé à Bruxelles le 12 décembre 2016. Le quorum n'étant pas atteint lors de cette séance. Les membres ont été convoqués dans les 8 jours, le 29 juin, le quorum n'était plus nécessaire.

Vote : 5 votes positifs et une abstention.

25/09 Avis sur l'avant-projet de décret portant assentiment de l'Accord de coopération conclu entre la Communauté flamande, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune relatif au parcours d'accueil obligatoire des primo-arrivants à Bruxelles-Capitale. L'avis devait être remis pour le 31 octobre 2018 au plus tard. Les membres se sont réunis en groupes de travail les mercredis 10 et 17 octobre 2018. L'avis a été remis lors de la séance du 23 octobre 2018.

Vote : 15 votes positifs.

23/10 Avis sur l'avant-projet de décret portant assentiment de l'Accord-cadre global entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et l'Australie, d'autre part, fait à Manille, le 7 août 2017.

Vote : 15 abstentions

23/10 Avis sur l'avant-projet de décret portant assentiment de l'Accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part, fait à Bruxelles le 5 octobre 2018.

Vote : 15 abstentions.

27/11 Avis sur l'avant-projet d'arrêté du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 24 avril 2014 portant exécution du décret de la Commission communautaire française du 18 juillet 2013 relatif au parcours d'accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale, et modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du

19 mars 2015 relatif à la programmation des bureaux d'accueil pour primo-arrivants et modifiant l'article 29 de l'arrêté 2014/562 du Collège de la Commission communautaire française. Les membres se sont réunis en groupe de travail le 11 et le 13 décembre 2018 et la proposition d'avis a été soumise au vote le 18 décembre 2018.

Vote : 11 votes positifs et 1 négatif.

5. LES CONTRATS COMMUNAUX ET RÉGIONAUX

LES CONTRATS COMMUNAUX ET RÉGIONAUX ET LEURS AVENANTS

23/01 Avis sur la proposition d'avenant n° 1 au contrat communal de Bruxelles-Ville.

Vote : 17 votes positifs et 1 abstention

27/03 Avis sur la proposition d'avenant n° 2 au contrat communal de Saint-Josse.

Vote : 12 votes positifs (vote à l'unanimité des personnes présentes).

29/05 Avis sur la proposition d'avenant n° 2 au contrat communal de Schaerbeek. Le quorum n'étant pas atteint lors de cette séance, les membres ont été convoqués dans les 8 jours, le 4 juin, le quorum n'était plus nécessaire.

Vote : 8 votes positifs (à l'unanimité des personnes présentes).

25/09 Avis sur l'avenant n° 1 au contrat communal d'Anderlecht.

Vote : 12 votes positifs et une abstention.

Avis sur l'avenant n° 2 au contrat communal de Bruxelles-Ville.

Vote : 12 votes positifs et une abstention.

23/10 Avis sur l'avenant n° 2 au contrat communal de Koekelberg.

Vote : 15 votes positifs.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT DES COORDINATIONS COMMUNALES

25/09 Présentation des rapports de la coordination communale 2018 (activités 2017) de Molenbeek.

7. DIVERS POINTS D'INFORMATION

29/05 Répartition des réserves communales de Saint-Josse, Saint-Gilles et Schaerbeek.

25/09 Répartition de la réserve communale d'Anderlecht.

25/09 Présentation du travail de la Commission belge francophone et germanophone auprès de l'UNESCO par les représentants Encarni BERMUDEZ et Michel DUPONCELLE.

La Présidente,

Myriem AMRANI.

5. Section « Hébergement »

1. SECTEURS CONCERNÉS

La section « Hébergement » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé a pour mission de donner des avis sur les questions qui concernent les structures d'accueil et/ou de soins résidentielles. Les secteurs concernés sont :

- les établissements résidentiels pour personnes âgées : les résidences services et les maisons communautaires;
- les services d'accueil de jour pour personnes âgées;
- les maisons d'accueil;
- les hôpitaux;
- les initiatives d'habitations protégées.

2. LES MEMBRES

Le mandat des membres (d'une durée de 5 ans) a pris fin le 31 août 2018. Pendant cette période, la section « Hébergement » a été composée de 17 membres effectifs et de 17 membres suppléants :

Représentant les pouvoirs organisateurs :

Effectifs	Suppléants
Michel VANDENBUSSCHE	Severine CLINAZ
Jean-François CULOT	Alex PELTIER
Dominique DEPUYDT	Colette JACOB
Vincent FREDERICQ	Martine DEPREZ
Christine VANHESSSEN	Elisabeth DELADRIER

Représentant les travailleurs :

Effectifs	Suppléants
Fabrice GREGOIRE	Roland SPEECKAERT
Wojciech KACPRZYCKI	Nathalie SNAKKERS
Ghislain AMPELIO	Francis STEVENS

Représentant les utilisateurs ou publics cibles :

Effectifs	Suppléants
Rocco VITALI	Nicolas DE KUYSSCHE
Marie-Pierre DELCOUR	Sophie GOFFINET
Anne JAUMOTTE	Gerlinde BREMHORST
Daniel FULD	Marion FAIGNAERT

Représentant les experts :

Effectifs	Suppléants
Hélène ARONIS BRYKMAN	Thierry VAN DE WIJNGAERT
Christian DEJAER	Amandine PRADE
Annette PERDAENS	Florence CROCHELET
Micky FIERENS	Martine VERMEYLEN
Catherine VERDICKT	Marianne SAUVAGE

Présidence : Vincent FREDERICQ

Vice-Présidence : Dominique DEPUYDT

Membres du Bureau : Hélène ARONIS BRYKMAN, Vincent FREDERICQ, Dominique DEPUYDT et Daniel FULD

Depuis le 1^{er} septembre 2018, la section est composée de 13 membres effectifs et de 13 membres suppléants :

Représentant les pouvoirs organisateurs :

Effectifs	Suppléants
Ayse CIRMIK	Joëlle DEWALHENS
Dominique DEPUYDT	Colette JACOB
Catherine VERDICKT	Martine DEPREZ
Christine VANHESSEN	Clara MENNIG

Représentant les travailleurs :

Effectifs	Suppléants
Naïma AMAKRAN	Yves DUPUIS
Chaimae DAHROUCH	Nathalie SNAKKERS
Isabelle JANSSENS	

Représentant les utilisateurs ou publics cibles :

Effectifs	Suppléants
Marie-Pierre DELCOUR	Sophie GOFFINET
Anne JAUMOTTE	Gerlinde BREMHORST
Daniel FULD	Marion VOSEN

Représentant les experts :

Effectifs	Suppléants
Francis KOUEMOU	Amandine PRADE
Christian DEJAER	Florence CROCHELET
Yahyâ HACHEM SAMII	François BERTRAND

Présidence : Christine VANHESSEN

Vice-Présidence : Marie-Pierre DELCOUR

Membres du Bureau : Christine VANHESSEN, Clara MENNIG, Martine DEPREZ et Daniel FULD

3. LES RÉUNIONS

En 2018, la section « Hébergement » s'est réunie à 6 reprises.

4. EXAMEN DE PROJETS DE TEXTES LÉGAUX ET AVIS SUR CES TEXTES

Arrêté 2017/ 1824 du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 20 juillet 2000 portant application du décret du 27 mai 1999 relatif à l'octroi de l'agrément et de subventions aux maisons d'accueil.

5. ACCORDS DE PRINCIPE, AGRÉMENTS, RENOUVELLEMENTS, MODIFICATIONS, REFUS ET RETRAITS D'AGRÉMENTS, DÉROGATIONS POUR UN MEMBRE DU PERSONNEL

Résidences-services

La section a pris acte de la fermeture de l'asbl « Senior's Flatel ».

Secteur service d'accueil de jour pour personnes âgées

- Demande d'agrément de l'asbl « Versailles séniors » : avis favorable à l'unanimité
- Demande d'agrément de l'asbl « Les Hortensias » : avis favorable à l'unanimité
- Demande d'agrément de l'asbl « Atoll Sud » : avis favorable à l'unanimité
- Demande de dérogation pour un membre du personnel de l'asbl « Atoll Sud » : avis favorable à l'unanimité

Secteur des maisons d'accueil

- Demande renouvellement d'agrément de l'asbl « Chèvrefeuille » : avis favorable à l'unanimité
- Demande de modification d'agrément de l'asbl « Accueil Monfort » (diminution de capacité) : avis favorable à l'unanimité
- Demande d'agrément d'une mission spécifique de l'asbl « Accueil Monfort » (soutien aux victimes de violences conjugales) : avis favorable à l'unanimité
- Demande d'agrément d'une mission spécifique de l'asbl « Maison Rue Verte » (soutien aux victimes de violences conjugales) : avis favorable à l'unanimité
- Demande d'agrément d'une mission spécifique de l'asbl « La Parenthèse – Centre de prévention des violences conjugales et familiales » (soutien aux victimes de violences conjugales) : avis favorable à l'unanimité
- Demande d'agrément d'une mission spécifique de l'asbl « Le Refuge – Centre de prévention des violences conjugales et familiales » (soutien aux victimes de violences conjugales) : avis favorable à l'unanimité
- Demande d'agrément d'une mission spécifique de l'asbl « Home 18-24 » (logement accompagné) : avis favorable à l'unanimité
- Demande d'agrément d'une mission spécifique de l'asbl « Maison d'accueil des Petits Riens » (logement accompagné) : avis favorable à l'unanimité
- Demande d'agrément d'une mission spécifique de l'asbl « Chèvrefeuille » (soutien à la parentalité) : avis favorable à l'unanimité

- Demande d'agrément d'une mission spécifique de l'asbl « L'îlot » (soutien à la parentalité) : avis favorable à l'unanimité
- Demande d'agrément d'une mission spécifique de l'asbl « Maison de la Mère et de l'Enfant » (soutien à la parentalité) : avis favorable à l'unanimité

Secteur hôpitaux et maisons communautaires

Demande d'accord de principe pour la maison communautaire « ITHACA » : avis favorable à l'unanimité

6. TRAVAUX ET AVIS D'INITIATIVES

- Présentation et approbation du rapport d'activités 2017.
- Avis d'initiative concernant les dérogations pour des membres du personnel d'asbl agréées (dérogations dites « qualifications ») : la section demande que les textes légaux soient adaptés en fonction des besoins des services.
- Présentation du rapport sectoriel des maisons d'accueil. La section émet un avis favorable à l'unanimité quant aux conclusions du rapport : il est positif de voir une augmentation des subventions, du nombre de places, la création d'une nouvelle maison d'accueil et la reconnaissance de nouvelles missions mais le cadre du personnel est encore insuffisant. Il y a une demande d'un cadre évolutif et de financement en fonction du nombre d'accueillis. Il existe également une demande non rencontrée : la « prise en charge double diagnostic-assuétudes ».

7. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF

- Présentation des membres et du fonctionnement de la section
- Désignation de deux membres pour le Bureau du Conseil consultatif : Clara MENNIG et Daniel FULD
- Calendrier des réunions

8. DIVERS

- Évocation de la journée mondiale de lutte contre la maltraitance (colloque 12 juin 2018)
- Information concernant l'ordonnance « Sans-abri » et l'arrêté « Maisons d'accueil »
- Information concernant le projet pilote de l'asbl « L'équipe » et l'asbl « Midnimo »
- Évocation de la campagne de sensibilisation concernant la ligne d'écoute téléphonique pour les personnes âgées maltraitées qui débute en octobre 2018
- Retours des réunions du Bureau du Conseil consultatif : avis sur l'avant-projet de décret portant assentiment de la Convention relative aux droits de l'enfant, avis positif sur l'avant-projet d'arrêté d'exécution du décret du 22 février relatif à l'organisation du transport médico-sanitaire, discussion sur le nouveau décret « cohésion sociale », présentation du rapport intersectoriel social-santé, débat sur la nécessaire coordination Commission communautaire française/Commission communautaire commune

La Présidente,

Christine VANHESSEN.

6. Section « Personnes handicapées »

INTRODUCTION

En créant une section unique « Personnes handicapées », le décret du 5 juin 1997 (*Moniteur belge* du 9 juillet 1997) portant création du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé a rapproché les politiques menées dans ce secteur. Cette section a pour mission de donner des avis d'initiative ou à la demande du Collège sur toutes les questions concernant les personnes handicapées.

Un arrêté du Collège du 11 septembre 1997 (*Moniteur belge* du 3 novembre 1997) exécute le décret du 5 juin 1997 et fixe sa date d'entrée en vigueur.

Les membres sont nommés à la date du 1^{er} juillet 2003 par l'arrêté 2003/492 du Collège de la Commission communautaire française portant nomination des membres du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé.

La section « Personnes handicapées » du Conseil consultatif est composée de 24 membres effectifs et de 24 membres suppléants :

- 6 membres représentant les pouvoirs organisateurs;
- 4 membres représentant les travailleurs des secteurs;
- 8 membres représentant les utilisateurs ou les publics cibles;
- 6 membres nommés à titre d'experts.

Le Secrétariat de la section est organisé par des fonctionnaires du Service bruxellois. Elle se réunit dans les locaux de la Commission communautaire française.

RÔLE ET MISSION

D'initiative ou à la demande du Collège, la section « Personnes handicapées » a pour mission de donner des avis sur toutes les questions qui concernent les personnes handicapées. Son avis est requis sur les projets de décrets et leurs arrêtés d'exécution ainsi que lorsqu'une norme prescrit l'obtention de l'avis d'un organe consultatif pour un service ou un centre agréé par le Collège dans un des secteurs susmentionnés.

SECTIONS

La section « Personnes handicapées » fait partie du Bureau.

D'initiative, à la demande du Collège ou à la demande d'une section, le Bureau a pour mission de donner des avis sur toute question qui concerne plusieurs sections.

1. SECTEURS CONCERNÉS

La section « Personnes handicapées » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé a pour mission de donner des avis d'initiative ou à la demande du Collège sur toutes les questions concernant les personnes handicapées. Son avis est requis sur les projets de décrets et leurs arrêtés d'exécution

ainsi que lorsqu'une norme prescrit l'obtention de l'avis d'un organe consultatif pour un service ou un centre agréé par le Gouvernement francophone bruxellois dans un des secteurs suivants :

Accueil et hébergement

- Centres de jour et d'hébergement (adultes/enfants)
- Centres de jour pour adultes/enfants (scolarisés ou non)

Prestations individuelles

- Pré-instruction (Admission)
- Aides individuelles à l'intégration
- Emploi – Formation
- Accueil de jour et hébergement

Emploi et aides à l'intégration

- Services d'accompagnement
- Service d'appui à la communication et à l'interprétation pour personnes sourdes
- Services spécialisés en matière d'accessibilité de l'espace social aux personnes handicapées
- Entreprises de travail adapté
- Services d'accueil familial
- Services d'appui à la formation professionnelle
- Services de soutien aux activités d'utilité sociale
- Services de loisirs inclusifs

2. MEMBRES

La section « Personnes handicapées » est composée de 24 membres effectifs et de 24 membres suppléants :

Représentant les pouvoirs organisateurs

Membres effectifs	Membres suppléants
Annick SEGERS	Daphné FOUCART
Abdel LAQDIM	Joël GUILLAUME
Marianne FEDOROWICZ	Marianne NINFORGE
Marie DEDOBBELEER	Benoît CEYSENS
Violaine VAN CUTSEM	Pascale CARRIER
Isabelle VAN CUTSEM	Catherine PROVOOST

Représentant les travailleurs

Membres effectifs	Membres suppléants
Luca BALDAN	Dimitra PENIDIS
Spero HOUMEY	Yves DUPUIS
Nathalie SNAKKERS	Fabien BOUCQUEAU
Patricia RIVOLA	Isabelle JANSSENS

Représentant les utilisateurs ou publics cibles

Membres effectifs	Membres suppléants
Chantal PIRLOT de CORBION	Samir EL BIDADI
Pascale VAN DER BELEN	Damien LOGGHE
Aude PICAUVET	Marc TREMOUROUX
Ouiam MESSAOUDI	Marc VAN HOEY
Cinzia AGONI	Jean-François ULLENS
Nino PEETERS	Alexandra DAOUST
Thomas DABEUX	
Aurore ROSSI	Elise DUBETZ

Représentant les experts

Membres effectifs	Membres suppléants
Michel MAGIS	
Christine CROISIAUX	Noémie SCHONKER
Miguel GEREZ	Françoise VANROESSEL
Chantal LIGNY	Gaëtane DU BUS
Véronique GHESQUIERE	Marie-Ange VANDECANDELAERE
Joëlle JOSSE	Jean-Benoît DUFOUR

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Michel MAGIS

Vice-Présidente : Chantal PIRLOT de CORBION

3. RÉUNIONS

En 2018, la section « Personnes handicapées » s'est réunie à 11 reprises.

Le taux de participation moyen est de 15 personnes.

4. EXAMENS DE PROJETS DE TEXTES LÉGAUX ET AVIS SUR CES TEXTES

- Accord de coopération Région wallonne/Commission communautaire française relatif à la libre circulation des personnes handicapées
- Accord de coopération multi « mobilité »
- Projet d'arrêté relatif aux services d'appui à la formation professionnelle
- ETA : redistribution au 1^{er} janvier 2019 de 12 places au quota global des ETA

- ROI du Comité d'accompagnement des Projets Particuliers Agréés
- Annexe du projet d'arrêté ETA
- Avis sur le projet d'arrêté 2017/1673 relatif à un avant-projet de décret abrogeant le décret du 18 décembre 1998 relatif à la création d'un service à gestion séparée mettant en oeuvre la politique d'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées et modifiant diverses autres dispositions
- Avis sur le projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération du 00 XX 2018 entre la Commission communautaire française et la Région wallonne visant à garantir la libre circulation des personnes handicapées
- Information sur le projet de loi fédérale sur le travail associatif
- Arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif aux services de participation par des activités collectives, mettant en oeuvre la section 3 du chapitre 5 du décret de la Commission communautaire française du 17 janvier 2014 relatif à l'inclusion de la personne handicapée
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/1322 de la membre du Collège de la Commission communautaire française fixant la liste des modalités et des critères des interventions relatives aux aides à l'inclusion visées à la section 2 du chapitre III de l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 7 mai 2015 relatif aux prestations individuelles et aux aides à l'emploi des personnes handicapées

5. ACCORDS DE PRINCIPE, AGRÉMENTS, RENOUVELLEMENTS, MODIFICATIONS, REFUS ET RETRAITS D'AGRÉMENTS

- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « INSTITUT ROYAL D'ACCUEIL POUR LE HANDICAP MOTEUR (IRAHM EN ABRÉGÉ) » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « IRAHM » et à la modification d'agrément à partir du 1^{er} janvier 2018 de l'asbl « INSTITUT ROYAL D'ACCUEIL POUR LE HANDICAP MOTEUR (IRAHM EN ABRÉGÉ) » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « IRAHM »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « INSTITUT ROYAL D'ACCUEIL POUR LE HANDICAP MOTEUR (IRAHM EN ABRÉGÉ) » pour la gestion du centre de jour pour enfants scolarisés « IRAHM »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2022 de l'asbl « HOPPA » pour la gestion du centre de jour pour adultes « HOPPA »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2022 de l'asbl « HOPPA » pour la gestion du centre d'hébergement pour adultes « HOPPA »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'agrément du service d'accompagnement de l'asbl « Info-Sourds de Bruxelles » du 1^{er} mars 2018 au 31 octobre 2018
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement de l'agrément de l'asbl « Association Socialiste de la Personnes Handicapée » (ASPH) en tant que service spécialisé en matière d'accessibilité de l'espace social aux personnes handicapées du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « ASSOCIATION NATIONALE D'AIDE À L'INTÉGRATION SOCIALE (en abrégé A.N.A.I.S) » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « FOYER AURORE »

- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « LA BASTIDE – ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « LA BASTIDE »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « CENTRE LA CLAIRIÈRE » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « LES WEIGELIAS »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément du service de soutien aux activités d'utilité sociale de l'asbl « PUSH » du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément et au subventionnement de l'asbl « CREAHM-Bruxelles » du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément et au subventionnement de l'asbl « Jeunes aidants proches » du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément et au subventionnement de l'asbl « Extra & Ordinary People » (EOP) du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2023
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « La Passerelle » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « Les Bolets »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « Centre d'aide à l'enfance du War Mémorial » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « War Mémorial »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « Centre d'aide à l'enfance du War Mémorial » pour la gestion du centre de jour pour enfants scolarisés « War Mémorial »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement et à la modification de l'agrément du Service d'Accompagnement de l'asbl « La Braise » du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2020
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement de l'agrément du Service d'Accompagnement de l'asbl « Vivre et Grandir Saint-Raphaël » du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2023
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « Centre Éducatif Permanent » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « Les Fougères »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « Centre Éducatif Permanent » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « Les Freesias »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2020 de l'asbl « Les Pilotis » pour la gestion du centre d'hébergement pour adultes « Les Pilotis »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément et au subventionnement de l'asbl « Diversicom » du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 pour ses activités d'accompagnement de chercheurs d'emploi en situation de handicap dans le secteur de l'emploi ordinaire et de conseil en entreprise

- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément et au subventionnement de l'asbl « Inclusion » pour son projet « FratriHa » du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « Résidence La Forêt » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « Résidence La Forêt »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 et à la modification d'agrément de l'asbl « HADEP » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « HADEP »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020 et à la modification d'agrément de l'asbl « Les Tropiques » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « La Maison du Tropicque »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément et au subventionnement de l'asbl « SUSA-Bruxelles » du 1^{er} septembre 2018 au 31 décembre 2022 pour son projet « S.In.P.A » (Soutien à l'Inclusion des Personnes avec Autisme)
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément et au subventionnement de l'asbl « Intermaide » du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023 pour le fonctionnement de sa maison de répit
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément et au subventionnement de l'asbl « Hockey Together » du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023 pour ses activités de développement et de pratique du para-hockey
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'agrément du service d'accompagnement de l'asbl « Triangle – Bruxelles » du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément de l'entreprise de travail adapté « APAM »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément de l'entreprise de travail adapté « Groupe FOES – Les Ateliers Réunis »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 20 avril 2017 relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2019 de l'asbl « Solidaritas-centre de rééducation de l'enfance à Bruxelles » (Solidaritas-Creb en abrégé) pour la gestion du centre de jour pour enfants non scolarisés « Solidaritas-Creb »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « Domaine des Enfants – Les Cailloux » pour la gestion du centre d'hébergement pour enfants « Les Cailloux »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2023 de l'asbl « Farra (foyer d'activités, de résidence et de répit pour adultes) » pour la gestion du centre de jour pour personnes handicapées « Stratégie Jour »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément du service de loisirs inclusifs de l'asbl « Luape » du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2020
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément du service de loisirs inclusifs « Bruxelles inclusion » de l'asbl « Badje » du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2020
- Avis sur le projet d'arrêté 2018 / du Collège de la Commission communautaire française relatif à l'agrément et au subventionnement de l'asbl « JEST (Jamais Eux Sans Toi) » du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021 pour le fonctionnement de la maison Farilu

- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « Centre Espoir et Joie » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « Centre Espoir et Joie »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « Centre La Clairière » pour la gestion du centre de jour pour enfants scolarisés « La Clairière »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « La Forestière » pour la gestion du centre de jour pour personnes handicapées « La Forestière »
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 de l'asbl « Centre d'hébergement Pierre Jurdant » pour la gestion du centre d'hébergement pour personnes handicapées « Centre d'hébergement Pierre Jurdant »
- Avis sur l'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021 de l'asbl «Groupement d'entraide sociale – la Famille » pour la gestion du centre de jour pour personnes handicapées « la Famille »
- Avis sur l'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française modifiant l'arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 5 février 2015 relatif au renouvellement d'agrément de l'asbl « La Braise » pour la gestion du centre de jour pour personnes handicapées « la Braise »
- Avis sur l'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif au renouvellement d'agrément du Service d'accompagnement de l'asbl « Info-Sourds de Bruxelles » du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2028
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française adoptant la convention pluriannuelle 2018-2022 entre l'asbl « LA VAGUE » et la Commission communautaire française relative à la mise en œuvre des missions d'accueil familial par un service d'accompagnement
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française adoptant la convention pluriannuelle 2018-2022 entre l'asbl « FAMISOL » et la Commission communautaire française relative à la mise en œuvre des missions d'accueil familial par un service d'accompagnement
- Avis sur le projet d'arrêté 2018/ du Collège de la Commission communautaire française relatif à la reconnaissance de l'asbl « FEBRAP » en tant qu'association représentative d'employeurs actifs dans le secteur de l'aide aux personnes handicapées

6. GROUPES DE TRAVAIL

- Groupe de travail relatif à l'aide individuelle
- Groupe de travail relatif à l'intégration professionnelle en milieu ordinaire
- Groupe de travail « Coordination Conseils consultatifs communaux »
- Comité de suivi du plan d'action grande dépendance
- Liste centralisée
- GT relatif aux mesures de contention
- La Plateforme Vieillesse

7. GROUPES DE TRAVAIL DANS LESQUELS LA SECTION EST REPRÉSENTÉE

- Le Bureau
- Le Groupe de travail « Accessibilité des transports publics – SNCB-STIB » devenu « Commission régionale de la Mobilité – section PMR »
- Le Transport scolaire
- L’Inclusion et l’Intégration scolaire
- Le Comité de référence relatif à l’intervention d’un tiers dans la vie relationnelle, affective et sexuelle de la personne en situation de handicap en Région bruxelloise
- Conseil des personnes handicapées (*Handistreaming* Région Bruxelles-Capitale)
- Groupe de coordination *Handistreaming* Commission communautaire française
- Commission d’accompagnement convention ONU

8. INVITATION DE PERSONNES EXTERNES A LA SECTION

- M. JOHNEN – Présentation du rapport d’activités 2017 de l’Interface des situations prioritaires
- M. LAURENT – Présentation de la directive WEB – Accessibilité
- S. DONNAY – Présentation du Protocole de collaboration AGAJ-PHARE

9. COMMISSION DE RÉEXAMEN

- Approbation du ROI
- Désignation de Christine FRANCKX comme Présidente et reconduction du mandat des 4 membres + 3 suppléants

10. DIVERS

- Création de l’Entente entre le Conseil régional d’Ile-de-France et la Commission communautaire française (PHARE)
 - Visite de la délégation Ile-de-France à Bruxelles
 - Invitation des membres du Conseil Consultatif PH à Paris par la délégation Ile-de-France
- Mémoire élections mai 2019
- Journée d’étude « Cérébrolésion et co-construction des compétences : personnes cérébrolésées, familles et professionnels »
- Invitation à l’inauguration de la première Maison dédiée aux jeunes aidants proches
- 4^{ème} journée d’étude dédiée aux jeunes aidants proches : « Comment amener les jeunes aidants proches à prendre soin d’eux-mêmes »

– Avis sur le dossier d'Immunité Fiscale « Opération de Solidarité 48 81 00 »

Le Président,

Michel MAGIS

7. Section « Promotion de la santé »

1. RAPPEL DES SECTEURS CONCERNÉS PAR LA SECTION

La section « Promotion de la santé » du Conseil consultatif a été créée par le décret relatif à la Promotion de la santé du 18 février 2016.

Ce décret définit la Promotion de la santé comme « le processus qui vise à permettre à l'individu et à la collectivité d'agir sur les facteurs déterminants de la santé et, ce faisant, d'améliorer celle-ci, en privilégiant l'engagement de la population dans une prise en charge collective et solidaire de la vie quotidienne, alliant choix personnel et responsabilité sociale. La Promotion de la santé vise à améliorer le bien-être de la population et à réduire les inégalités sociales de santé en mobilisant de façon concertée l'ensemble des politiques publiques. ».

La section « Promotion de la santé » est chargée de donner des avis sur toutes les questions qui concernent la promotion de la santé, y compris sur la médecine préventive, et d'instruire les questions d'éthique que ce soit d'initiative, à la demande de l'Assemblée sur des propositions de décret, ou à la demande du Collège.

Son avis est requis sur des projets de décret et d'arrêtés d'exécution relatifs à la politique de la santé et plus particulièrement de la promotion de la santé, ainsi que sur le Plan de Promotion de la santé. Il est aussi requis sur les appels à candidatures du service d'accompagnement et des services de support et les appels à projets destinés aux acteurs, ainsi que sur les dossiers de candidatures et les réponses aux appels à projets pour des subventions supérieures à 50.000 euros indexés.

2. LES MEMBRES

La section est composée de 14 membres effectifs et de 14 suppléants.

Membres effectifs	Membres suppléants
Yves GOSSELAIN	Muriel ALLART
Bernadette TAEYMANS	Begonia MONTILLA
Emilie VANDERSTICHELEN	Marc DUMONT
Antoine BOUCHER	
Michaël DUFRANE	Philippe VANDENABEELE
Yves DUPUIS	Abder CHAFI
Chantal WILLIOT	Elise DUBETZ
Christine POCHON	Fabrizio CANTELLI
Myriam DIELEMAN	Thierry MARTIN
Denis MANNAERTS	Frédérique DÉJOU
Isabelle GODIN	Isabelle AUJOULAT
Lucia CASERO	Catherine VAN HUYCK
Christian DE BOCK	Bruno VANKELEGOM
Jacques MOREL	Catherine VEGAIRGINSKY

Présidence : Jacques MOREL

Vice-Présidence : Myriam DIELEMAN

Membres du bureau : Christian DE BOCK, Myriam DIELEMAN, Isabelle GODIN et Jacques MOREL

3. LES RÉUNIONS

En 2018, 9 séances de la section se sont tenues le 25 janvier, le 23 février, le 23 mars, le 26 avril, les 25 mai, le 22 juin, le 21 septembre, le 25 octobre, le 23 novembre et le 8 décembre. Le nombre de présents a été en moyenne de 12 et le nombre de votants de 9.

4. EXAMEN DE PROJETS DE TEXTES LÉGAUX ET AVIS SUR CES TEXTES

Après les désignations début 2018 des services d'accompagnement et de support, ainsi que des acteurs et réseaux de promotion de la santé, il est apparu que les priorités 1 et 4 du Plan stratégique étaient insuffisamment couvertes. Un appel à projet spécifique a été lancé afin de renforcer le dispositif sur ces deux thématiques. L'avis de la section « Promotion de la santé » a été sollicité sur les appels à projets à projets (acteurs et réseaux pour les priorités 1 et 4 du Plan) y afférents. Cet avis est joint en annexe (Annexe 1).

La section a également examiné des projets de décret d'assentiment à des accords de coopération entre l'Union européenne et les pays suivants : Afghanistan, Australie, Canada, Cuba et Nouvelle Zélande.

5. LES DÉSIGNATIONS, RENOUVELLEMENTS, MODIFICATIONS, REFUS OU RETRAITS DE DÉSIGNATIONS

Le décret du Gouvernement francophone bruxellois (Commission communautaire française) organisant la Promotion de la santé (février 2016) prévoit que les candidatures des acteurs fassent l'objet d'un avis de la section « Promotion de la santé » du Conseil consultatif. La clôture des appels à candidature et à projets était fixée au 30 septembre 2018.

Suite à l'appel à projet, 23 projets ont été reçus dont 16 sur la priorité 1 et 7 sur la priorité 4. Huit de ces dossiers portant sur des montants de subvention annuelle supérieurs à 50.000 euros ont dû être examinés par la section « Promotion de la santé ». La séance du 25 octobre a été consacrée à l'examen des dossiers des projets sur la priorité 4 (prévention des IST dont VIH et VHC) et celle du 23 novembre a été consacrée aux projets de la priorité 1 (alimentation et activité physique). Pour chacun, deux lecteurs au sein de la section ont été désignés parmi les membres suppléants et effectifs.

La section a remis avis selon la même procédure qu'en 2017.

6. RÉUNIONS COMMUNES AVEC D'AUTRES SECTIONS

Néant.

7. TRAVAUX ET AVIS D'INITIATIVE

Après examen de l'avant-projet de décret relatif à la Cohésion sociale, la section « Promotion de la santé » a adressé un courrier au ministre Rudi VERVOORT contenant des suggestions de modifications afin de créer des liens entre la promotion de la santé et la Cohésion sociale. Ce courrier est joint en annexe 2.

La section a souhaité entamer une réflexion sur la procédure de remise d'avis suite à l'expérience en 2017 lors du premier appel à candidatures et à projet. Cet avis figure en annexe 3.

8. DIVERS

Néant.

Le Président,

Jacques MOREL.

Annexe 1

Section « Promotion de la santé » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé

Bruxelles, le 22 juin 2018

Avis

Réunie en sa séance du 22 juin 2018, la section « Promotion de la santé » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé a examiné le point à l'ordre du jour relatif à l'appel à projet « Promotion et soutien des environnements et comportements favorables à la santé en matière d'alimentation et d'activité physique » et « Contribution à la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) dont le VIH et le VHC ».

Après avoir pris connaissance de l'appel à projet susmentionné et en reconnaissant l'intérêt de l'inventaire qui a permis d'identifier les déficits de couverture dans le dispositif, la section a émis un **avis favorable**.

Toutefois, elle émet les recommandations suivantes :

- Il convient de veiller à harmoniser les deux formulaires en ce qui concerne le nombre de pages (35 dans les 2 cas).
- Il faut veiller à ce que la réduction des inégalités sociales de santé soit bien prise en compte.
- Il importe d'assurer une large diffusion de cet appel à projet pour mobiliser un maximum d'acteurs concernés.
- Il convient également de se référer au Service d'accompagnement nouvellement désigné ainsi qu'au Plan attitudes saines.

Cet avis a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le Président,

Jacques MOREL.

Annexe 2**Courrier à Rudi VERVOORT, ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de la Cohésion sociale et du Tourisme**

Copie à Mme Cécile JODOGNE, ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de la Santé et de la Fonction publique

Section « Promotion de la santé » du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé

Bruxelles, le 13 avril 2018

Concerne : Interpellation de la section « Promotion de la santé » quant au futur décret relatif à la Cohésion sociale

Monsieur le Ministre,

La section « Promotion de la santé » du Conseil consultatif veut souligner les liens forts qui existent entre la Promotion de la santé et la Cohésion sociale. D'un côté, la Cohésion sociale se révèle un des déterminants majeurs de la santé et de l'autre, plus d'égalité en santé œuvre à une meilleure Cohésion sociale. La réforme à la fois des dispositifs Commission communautaire française de Promotion de la santé (décret 2016 et plan 2017) et de cohésion sociale (à venir) constitue une fenêtre d'opportunité pour accroître les synergies entre les acteurs des deux dispositifs qui partagent très certainement, les mêmes valeurs, bien souvent les mêmes modalités d'action, et dans tous les cas la finalité d'un mieux vivre sur le territoire bruxellois.

Un des principes d'action fondamentaux de la Promotion de la santé est la participation des populations à la mise en œuvre d'action sur les déterminants non-médicaux de la santé (école, maîtrise de la langue et des systèmes, logement, emploi ...). Cette dynamique se concrétise très souvent dans le champ de la Cohésion sociale au travers d'actions collectives, de démarches communautaires, de diagnostics partagés du territoire qui se retrouvent notamment dans vos priorités en tant que ministre de la Cohésion sociale.

Une autre caractéristique de la promotion de la santé tient à sa logique transversale. Dans l'esprit du principe d'inscrire la santé dans toutes les politiques défendu par l'OMS, il s'avère indispensable d'instiller une réflexion santé (de poser la question de la santé – de l'impact sur la santé) dans tous les domaines de l'action publique, parmi ceux-ci, la Cohésion sociale.

Afin d'établir un cercle vertueux, ces deux principes amènent la section, à faire deux recommandations concrètes par rapport à l'avant-projet de décret que vous avez déposé.

La première a trait à l'article 10. Il s'agit d'ajouter dans les orientations spécifiques complémentaires aux agréments une 16^e orientation qui pourrait prendre l'intitulé suivant : « l'action collective et participative sur les déterminants sociaux de la santé ». Cette ligne permettrait de valoriser des projets collectifs autour de la question du logement, de l'accès à l'information, de la mise en place d'espace vert dans le quartier ... dans une visée conjointe de Cohésion sociale et de promotion du bien-être collectif.

La seconde porte sur le paragraphe 4 de l'article 18. Afin d'encourager les échanges entre acteurs de Promotion de la santé et de Cohésion sociale à un niveau local, il s'agit d'ajouter parmi les secteurs cités dans les concertations communales de Cohésion sociale : « la Promotion de la santé ».

La section « Promotion de la santé » du Conseil consultatif vous invite à prendre bonne note de cette double recommandation. La proposition cherche à faciliter le développement de synergies concrètes entre acteurs aux principes et méthodes d'intervention complémentaires.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce message, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de toute notre considération.

Le Président,

Jacques MOREL.

Annexe 3
**Section « Promotion de la santé » du Conseil consultatif bruxellois francophone
de l'Aide aux personnes et de la Santé**

Avis d'initiative
Procédure d'avis sur les candidatures déposées en septembre 2017

Bruxelles, le 22 juin 2018

INTRODUCTION

Le décret du Gouvernement francophone bruxellois (Commission communautaire française) organisant la Promotion de la santé (février 2016) prévoit que les candidatures des services d'accompagnement, de support et des acteurs soit l'objet d'un avis de la section « Promotion de la santé » du Conseil consultatif.

Pour rappel, la section compte 14 membres effectifs et autant de suppléants. L'appel à candidatures a réuni 87 projets. La section a examiné entre le 15 septembre (délai de remise des candidatures) et le 8 décembre 2017, les 58 dossiers qui portaient sur des montants de subvention annuelle supérieurs à 50.000 euros.

Plusieurs séances antérieures ont permis de construire une grille de lecture partagée. Une séance préparatoire d'organisation de la procédure et de désignation des lecteurs a établi un rythme de 2 séances mensuelles de 3h chacune.

Au terme de cette procédure, la section a jugé utile de transmettre à Madame la Ministre quelques éléments contributifs d'une amélioration de la démarche.

La compréhension du présent avis nécessite la lecture du document de présentation de la procédure suivie par la section pour la désignation et l'examen des dossiers et la remise des avis ⁽¹⁾.

Des conditions favorables

Au terme de cette procédure, la section observe que :

- Tous les dossiers ont été examinés selon la procédure prévue et dans le calendrier imposé, pourtant très court : une dizaine de dossiers à chaque séance.
- Tous les dossiers ont fait l'objet d'une motivation de l'avis assez détaillée.

La section estime que plusieurs éléments ont permis d'aboutir à ce résultat dans les conditions données. Ces conditions seraient à reproduire pour une prochaine session :

- Un travail de préparation en section et un travail sur les grilles d'analyse.
- La participation d'un grand nombre de membres de la section, effectifs et suppléants : les suppléants étaient autorisés et invités à participer à l'ensemble des séances et à prendre en charge autant de dossiers que les effectifs.
- Un système « d'écolage » a été mis en place à la demande, entre des membres habitués à ce type d'analyse et d'autres qui l'étaient moins.

(1) cf. annexe : Procédure de remise d'avis de la Section promotion santé du Conseil consultatif sur les projets et candidatures (version du 29 septembre 2017).

Des conditions défavorables

Toutefois, la section a également observé les limitations suivantes :

- Il était quasi impossible aux membres non-lecteurs de prendre connaissance de tous les dossiers à l'ordre du jour.
- La qualité du travail fourni a été tributaire des exigences de l'agenda.
- Certains membres de la section n'ont pas du tout participé à la procédure.

Des questions concrètes sur la manière d'organiser les séances sont ainsi soulevées :

- Le calendrier doit être anticipé.
- La composition de la section mériterait d'être mise à jour avant d'entamer la procédure (remplacement des membres démissionnaires).

La répartition des dossiers entre les lecteurs potentiels devrait permettre à la fois de profiter des expertises présentes tout en évitant tout conflit d'intérêt. Le fait que les membres ont pu émettre leur souhait de lecture est ainsi interrogé. La section recommande une répartition plus aléatoire des dossiers en tenant compte des disponibilités des lecteurs et des conflits d'intérêt, mais non du choix ou des préférences des lecteurs.

La procédure actuelle ne permettait pas d'inviter les promoteurs à retravailler leur dossier pour le réintroduire, ils étaient d'office renvoyés à dans trois ans. Or, si certains dossiers étaient trop faibles, le projet en lui-même semblait prometteur. L'administration a d'ailleurs opté pour une réorientation de quelques-uns de ces projets vers des subventions en initiative. La section recommande de mener une réflexion visant à prévoir dans la procédure la possibilité de proposer au promoteur de retravailler certains aspects du dossier.

Conflits d'intérêt

La question des conflits d'intérêt anticipée dans les travaux préparatoires (déclaration préalable, et sortie de séance en cas de conflit) n'a pas posé de difficultés importantes à titre individuel. Il convient d'y rester attentif.

- Dans certains cas particuliers, le retrait pour la désignation ou durant les débats a dû faire l'objet d'un choix en séance, ce qui laisse supposer que les critères n'étaient pas suffisamment discriminants. et qu'ils mériteraient d'être affinés.
- Elle se pose principalement en termes de conflits d'intérêt collectif de la section « Promotion de la santé » où les membres de la section sont amenés à se prononcer sur le dossier de leurs collègues (représentés ou non au sein de la section).

Grille d'analyse

La grille d'analyse est un outil structurant d'analyse et d'évaluation; elle pourrait être améliorée :

- Les redondances devraient être supprimées.
- L'adéquation entre la grille et le canevas de candidature devrait être renforcée.

La section estime qu'un travail préparatoire à l'analyse des dossiers, notamment sur la grille, serait intéressant afin :

- d'établir davantage des critères objectivables au préalable, voire de dresser des lignes directrices dans un vade-mecum définissant les critères de la grille comme la cohérence, la pertinence.

- de faciliter la compréhension des critères (et l'usage qui en sera fait) par les candidats dans les formulaires : conseils de rédaction, vade-mecum. Dorénavant, il faudrait mentionner l'aide que peuvent apporter le service d'accompagnement et les services de support.
- de préciser, dans le formulaire, que les éventuelles annexes ne seront pas nécessairement prises en compte dans l'analyse des dossiers.
- d'une limitation quant au nombre de page reste indispensable.

Malgré la présence de la grille, la question reste posée si l'avis du conseil porte plutôt sur la qualité du dossier remis ou la qualité du projet décrit. Dans certains cas, la connaissance préalable de l'opérateur a été prise en compte pour remettre un avis :

- Pour renforcer l'objectivité, il serait intéressant de prévoir également dans la grille des questions plus ouvertes (au-delà du correspond/ne correspond pas), pour interroger le « comment », en introduisant notamment des éléments plus concrets.
- L'examen en deux filières parallèles n'offre pas complètement les mêmes champs d'information sur les opérateurs : budgets, moyens, activités connexes, subventionnées ou non, antériorités par rapport au dossier, etc.
- Ces différences entre administration et section devraient être bien identifiées et rendues explicites.

Questions d'ordre plus général

L'émergence de questions d'ordre général lors de l'examen des dossiers, comme la limite entre le soin et la promotion de la santé, ou la gratuité des prestations, voire la méconnaissance des concepts de la promotion de la santé ne trouvent pas une place adéquate dans la temporalité de cette procédure.

Ces questions de fond méritent cependant d'être traitées, voire faire l'objet d'un travail pédagogique car elles témoignent régulièrement de discordances.

- Cette préoccupation s'adresse non seulement au cabinet mais également à la section.

Quelques questions sont soulevées au cours de l'examen des dossiers et confirmées à la suite des résultats des candidatures retenues : la section estime qu'il y a peu de nouveaux opérateurs qui ont rentré des projets (et peu ont été retenus); or, elle estime important que les candidatures ne soient pas réservées à des opérateurs en place. La section recommande à ce que l'on mène réflexion sur deux questions :

- Comment favoriser l'ouverture à des projets de promotion de la santé portés par d'autres secteurs ?
- Comment veiller à susciter des démarches innovantes que l'on a peu retrouvées dans les candidatures ?

Les décisions

La section souligne également l'intérêt de transmettre aux promoteurs les avis de la section et de l'administration en complément de la décision de la ministre afin de pouvoir prendre en considération les recommandations et afin d'assurer la transparence. Elle invite donc l'administration à poursuivre cette pratique.

Le Président,

Jacques MOREL.

